

Module 6 – Respecter les lois en gérant son équipe efficacement



Objectif d'apprentissage

Cette formation en 3 volets vous permettra de comprendre le salaire minimum et son mode d'application, de mettre en lumière les obligations d'accommodements, de penser aux clauses de non-concurrence dans vos contrats et de survoler de vrais cas de jugements. Vous apprendrez à rédiger un avis disciplinaire; à reconnaître quels sont les différents types de sanctions ainsi que la gestion d'une enquête disciplinaire. Également on vous propose des moyens adaptés afin de prévenir des situations de harcèlement psychologique en milieu du travail.



Contenu de la formation

- 1^{er} volet: Lois du travail (salaire, accommodement, gestion absentéisme, drogue, etc.)
- 2^e volet: gestion efficace de la discipline (enquête disciplinaire, rédaction d'un avis, rencontre, etc.)
- 3^e volet: harcèlement psychologique – cadre législatif (définition, obligation, recours, enquête)
- 4^e volet: Notions éthiques



Notre expert – Maître Richard Auclair

Directeur général de l'AEIA et avocat spécialisé en droit du travail, ce spécialiste est toujours très apprécié de tous les participants pour les exemples concrets et toujours pertinents qu'il expose lors des formations données à la CCAM.